

POLITIQUE

D'ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES



ROCGÎM
CDC 

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE	2
LES VALEURS QUI GUIDENT CETTE POLITIQUE	3
L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)	3
CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME	4
LE RESPECT DES PARTENAIRES	5
L'ACCOMPAGNEMENT AUX ORGANISMES	6
UNE DÉFINITION	6
QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT DU ROCGIM-CDC?	6
LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS OFFERTS	7
LES PRIORITÉS D' ACTIONS	7
CONFIDENTIALITÉ	7
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	8
CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	8
COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT AU ROCGIM-CDC?	8
COÛTS	8
ANNEXE : OFFRE DE SOUTIEN DU ROCGÎM-CDC	9

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE

Que ce soit en raison de l'arrivée de nouveaux ou nouvelles employéEs ou membres de C.A., de l'émergence de nouvelles pratiques ou exigences des bailleurs de fonds, tous les organismes font face un jour ou l'autre à des défis organisationnels ou doivent se réactualiser dans leurs politiques et règlements internes. Certains organismes passeront par des périodes de transition plus marquées, telles qu'une crise interne qui demandera d'entamer des réflexions et des actions.

L'un des objectifs du ROCCÎM-CDC est d'offrir du soutien et de l'accompagnement à ses membres.

La présente politique a pour but de définir:

- les types d'accompagnement pouvant être offerts par le ROCCÎM-CDC
- les groupes visés par cet accompagnement
- les modalités de fonctionnement.

La politique a été élaborée en collaboration avec le sous-comité de travail « *accompagnement des membres* » du comité membership du ROCCÎM-CDC durant l'année 2016-2017 et adoptée par le conseil d'administration lors de la séance régulière du CA tenue en décembre 2016.



LES VALEURS QUI GUIDENT CETTE POLITIQUE

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)

Tel qu'inscrit dans la politique de membership du ROCCÎM-CDC, il est important de valoriser davantage l'action communautaire autonome (ACA), de la mettre en valeur et de la faire connaître.

« L'action communautaire autonome est une action collective fondée sur des valeurs de **solidarité**, de **démocratie**, d'**équité** et d'**autonomie**. Elle s'inscrit essentiellement dans une finalité de développement social et s'incarne dans des organismes qui visent l'**amélioration du tissu social** et **des conditions de vie** ainsi que le **développement de potentiels individuels et collectifs**. Ces organismes apportent une réponse à des besoins exprimés par des citoyens et citoyennes qui vivent une situation problématique ou qui partagent un objectif de mieux-être commun.

L'action communautaire témoigne d'une capacité d'innovation par les différentes formes d'intervention qu'elle emprunte et se caractérise par un mode organisationnel qui favorise une vie associative axée sur la participation des personnes et la délibération.»¹

¹ Cadre de référence en matière d'action communautaire, deuxième partie, p.6

CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

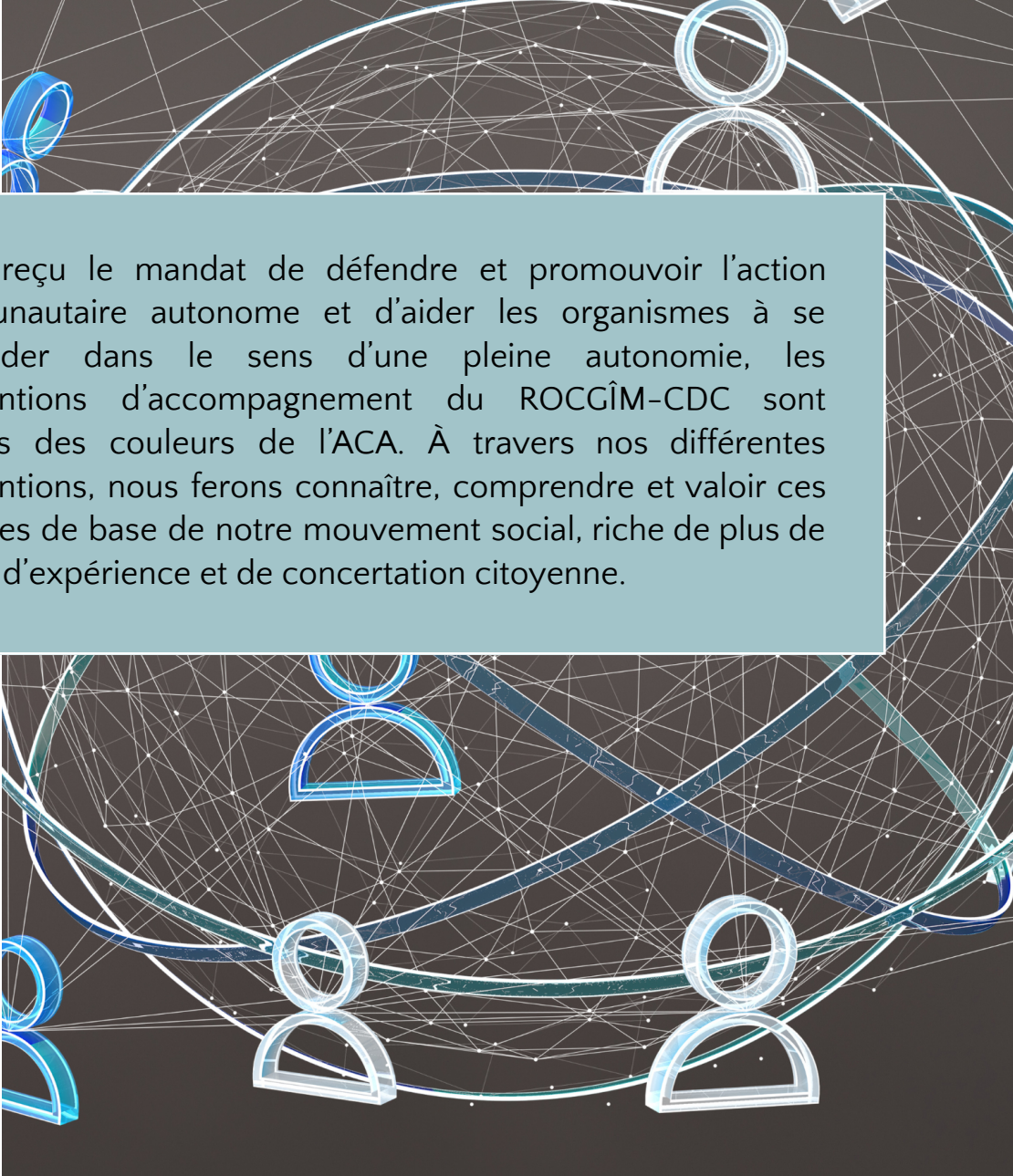
Critères de l'Action Communautaire (AC)	Critères de l'Action Communautaire Autonome (ACA) Se conformer aux 4 critères de l'AC
1. Organisme à but non lucratif	5. Constitué à l'initiative des gens de la communauté
2. Enracinement dans la communauté	6. Mission sociale qui favorise la transformation sociale
3. Vie associative et démocratique	7. Pratiques citoyennes et approche globale
4. Autonomie de mission, d'approches, de pratiques et d'orientations	8. Conseil d'administration indépendant du réseau public

Le caractère **autonome** fait des organismes d'ACA des acteurs sociaux incontournables pour la création d'espaces démocratiques accessibles à la population et pour l'élaboration d'un discours critique face à l'État.

Caractérisés par leurs approches alternatives, les organismes communautaires autonomes (OCAs) ont développé un mode d'intervention à caractère préventif qui vise à agir sur les causes d'un problème et non seulement sur ses conséquences. Ainsi, l'intervention de l'OCA prendra en compte l'environnement global de la personne (social, familial, éducation, revenu, etc.) au-delà de la problématique qui l'a amenée à consulter.

En résumé, un organisme communautaire autonome :

- **A l'opportunité** de développer des approches alternatives adaptées aux besoins des personnes.
- **A la liberté d'agir**, de se définir avec les personnes qui fréquentent et s'impliquent dans l'organisme.
- Est l'un des rares espaces démocratiques qui permettent aux personnes démunies, marginalisées et sans voix de vivre **une réelle participation citoyenne**.
- Permet d'agir en vue de **transformer la société** vers une plus grande justice sociale.
- Est un **bien commun** pour la collectivité.
- Permet une certaine redistribution des richesses en termes d'éducation populaire, d'accès à des activités et à des services alternatifs, de partage d'espaces démocratiques et de solidarité sociale.



Ayant reçu le mandat de défendre et promouvoir l'action communautaire autonome et d'aider les organismes à se consolider dans le sens d'une pleine autonomie, les interventions d'accompagnement du ROCCÎM-CDC sont teintées des couleurs de l'ACA. À travers nos différentes interventions, nous ferons connaître, comprendre et valoir ces principes de base de notre mouvement social, riche de plus de 40 ans d'expérience et de concertation citoyenne.

LE RESPECT DES PARTENAIRES

Quelques partenaires du milieu offrent également des services de soutien aux organismes communautaires, tels les organisateurs-organisatrices communautaires des CISSS, la personne responsable du programme de soutien aux organismes communautaires (le PSOC), des firmes spécialisées en gestion des ressources humaines, en médiation, etc. **Nous estimons que tout organisme est libre de faire appel à l'organisation ou à la personne ressource de son choix en matière de soutien.**

L'ACCOMPAGNEMENT AUX ORGANISMES

UNE DÉFINITION

L'esprit de cette politique d'accompagnement est de permettre aux organismes d'être mieux outillés et informés, favorisant ainsi une meilleure expression de l'ACA, de leur vie associative et démocratique et ainsi favoriser une plus grande participation citoyenne au sein de leur organisation.

En lien avec ses objets de charte, avec sa politique de membership et son volet formation, le ROCCÎM-CDC accompagne ses membres suite à une demande de la part du conseil d'administration, ou de la direction/ coordination de l'organisme.

L'accompagnement est une intervention ponctuelle ou un suivi, réalisé par une personne ressource du ROCCÎM-CDC et pouvant prendre différentes formes : accompagnement, soutien ou information sur différents sujets préoccupants ou d'intérêts pour l'organisation.

L'accompagnement offert permettra d'apporter des éléments d'information, d'analyse, de solutions, de références et d'appuyer une organisation dans la réalisation de moments importants de sa vie associative et démocratique. Le ROCCÎM-CDC agit dans une perspective d'empowerment, en offrant du soutien et de l'accompagnement à ses membres, en aucun cas il fera le travail à la place de l'organisme.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT DU ROCCIM-CDC?

- Les organismes membres du ROCCÎM-CDC (voir politique de membership).
- Les non-membres du ROCCÎM-CDC :
 - Ont accès à quelques formations offertes, moyennant une tarification.
 - Seront dirigés vers les ressources appropriées afin de répondre à leurs besoins.

LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS OFFERTS

L'offre d'accompagnement aux membres est en annexe du présent document. Elle est sous la responsabilité de l'équipe de travail et peut être modifiée en fonction des besoins exprimés par les membres.

Cette offre d'accompagnement vise à :

- Préserver l'ACA et les acquis du mouvement (tant national que régional).
- Outiller les membres dans leurs pratiques d'ACA au quotidien dans une perspective d'empowerment (que les organismes développent des connaissances et des compétences favorisant la capacité individuelle et collective des groupes à se prendre en charge).

Le ROCCÎM-CDC est toutefois limité en termes de ressources humaines et de disponibilités. En cas d'impossibilité d'agir, le ROCCÎM-CDC s'assurera de référer l'organisme vers une ressource appropriée.

CONFIDENTIALITÉ

Le ROCCÎM-CDC s'engage à respecter les règles de confidentialité sur toute information dont ils auront eu connaissance, et ce, même lorsque le processus d'accompagnement aura pris fin.

LES PRIORITÉS D'ACTIONS

En respect des disponibilités du ROCCÎM-CDC, sur demande de l'organisme, priorisera les demandes suivantes :

- Les organismes qui vivent des difficultés importantes qui affectent le fonctionnement associatif et démocratique de l'organisme. Ex : crise au sein du CA., avec les membres, suivis de gestion avec les bailleurs de fonds.
- Les organismes qui ont un besoin de ressourcement, de précisions, d'informations ayant pour but d'améliorer le fonctionnement général de leur organisme, sans nécessairement vivre des difficultés particulières.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

- Être membre du ROCCÎM-CDC
- Adresser votre demande au ROCCÎM-CDC

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT AU ROCCIM-CDC?

Tout organisme désirant recevoir l'accompagnement du ROCCÎM-CDC doit en faire la demande en s'adressant à une personne de l'équipe de travail, par téléphone, par écrit (courriel) ou en personne. Un suivi de la demande sera fait avec l'organisme dans les trente (30) jours qui suivront la demande.



COÛTS

L'accompagnement étant un privilège des membres du ROCCÎM-CDC, il est gratuit et peut se faire de différentes façons : en personne, téléphonique, via Zoom, etc.

Les frais de déplacement pourront être réclamés à l'organisme, des modalités seront convenues entre les parties.

ANNEXE : OFFRE DE SOUTIEN DU ROCGÎM-CDC

Soutien à la gestion administrative (ressources humaines et financières)

- Infos ou conseils sur les aspects financiers : budget, surplus accumulés, prévisions budgétaires, etc.
- Accompagnement à la rédaction de politiques administratives
- Accompagnement à la mise en place d'une politique salariale
- Accompagnement à la mise en place d'une politique de conditions de travail
- Soutien à la gestion des ressources humaines, description de tâches, etc.
- Mise en place du modèle de gestion démocratique

Info financement

- Aide pour demande PSOC et autres demandes ponctuelles liées au CISSS de la Gaspésie
- Aide à la reddition de comptes

Soutien à la vie démocratique

- Soutien à la préparation de l'assemblée générale annuelle
- Informations sur les règles d'AGA
- Accompagnement de CA, direction-coordination en période de crise ou de transition
- Accompagnement à la rédaction ou la révision de règlements généraux

Soutien à la vie associative

- Soutien à la mise en place d'une politique de membership
- Soutien au processus de traitement des plaintes

Soutien à la planification et à l'évaluation

- Soutien à la préparation d'un Lac-à-l'Épaule
- Accompagnement à la rédaction d'un plan d'action
- Soutien à la mise en place d'un processus d'évaluation du personnel et du CA

Relations avec le CISSS ou toutes autres instances locales et régionales

De par son rôle d'interlocuteur privilégié du CISSS de la Gaspésie en tant que regroupement d'organismes communautaires de GÎM ou de toutes autres instances régionales gouvernementales ou non (ex : RDS GÎM, municipalité), le ROCGÎM-CDC s'assure du respect des critères d'ACA, des acquis régionaux (cadres), nationaux (lois et politiques) qui encadrent les OCAs. En ce sens, il pourra offrir l'accompagnement suivant :

- Accompagnement de C.A et direction-coordination de l'organisme dans les rencontres formelles et informelles avec les différents partenaires régionaux afin de s'assurer du respect des lois, politiques et cadres qui encadrent l'ACA en GÎM. Ex : Rencontre demandée à l'organisme par le CISSS, une MDJ qui doit rencontrer sa municipalité, etc.

Documentations-modèles

Différents modèles de document sont disponibles sur demande :

- Politiques de gestion
- Conditions de travail
- Règlements généraux
- Code d'éthique
- Processus de traitement des plaintes
- Canevas de base pour conférence de presse
- etc.

Formations

Diverses formations sont offertes aux membres du ROCGIM-CDC.

Pour en savoir plus sur le sujet, consultez : <https://rocgim-cdc.org/formations/>